



PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement

A D E M E



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie



Élaboration du schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie du Nord-Pas-de-Calais

Atelier plénier

12 mai 2011





PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement

A D E M E



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie



RÉGION
Nord-Pas de Calais

Bienvenue à l'atelier plénier du SRCAE Nord-Pas-de-Calais n°2

Le déroulement de la réunion

14h : Mot de bienvenue

14h20 : Point d'avancement et déroulé de la démarche

14h30 : Synthèse du diagnostic régional

- ✓ *La situation actuelle en Nord-Pas-de-Calais*
- ✓ *Zooms sur les enjeux régionaux sectoriels*
- ✓ *Les objectifs poursuivis dans le SRCAE du Nord-Pas-de-Calais*

15h30 : Les objectifs poursuivis dans le SRCAE

15h50 : PAUSE

16h : Le chemin à parcourir pour atteindre les objectifs du SRCAE

- ✓ *Trois exercices de scénarisation : méthode et résultats*

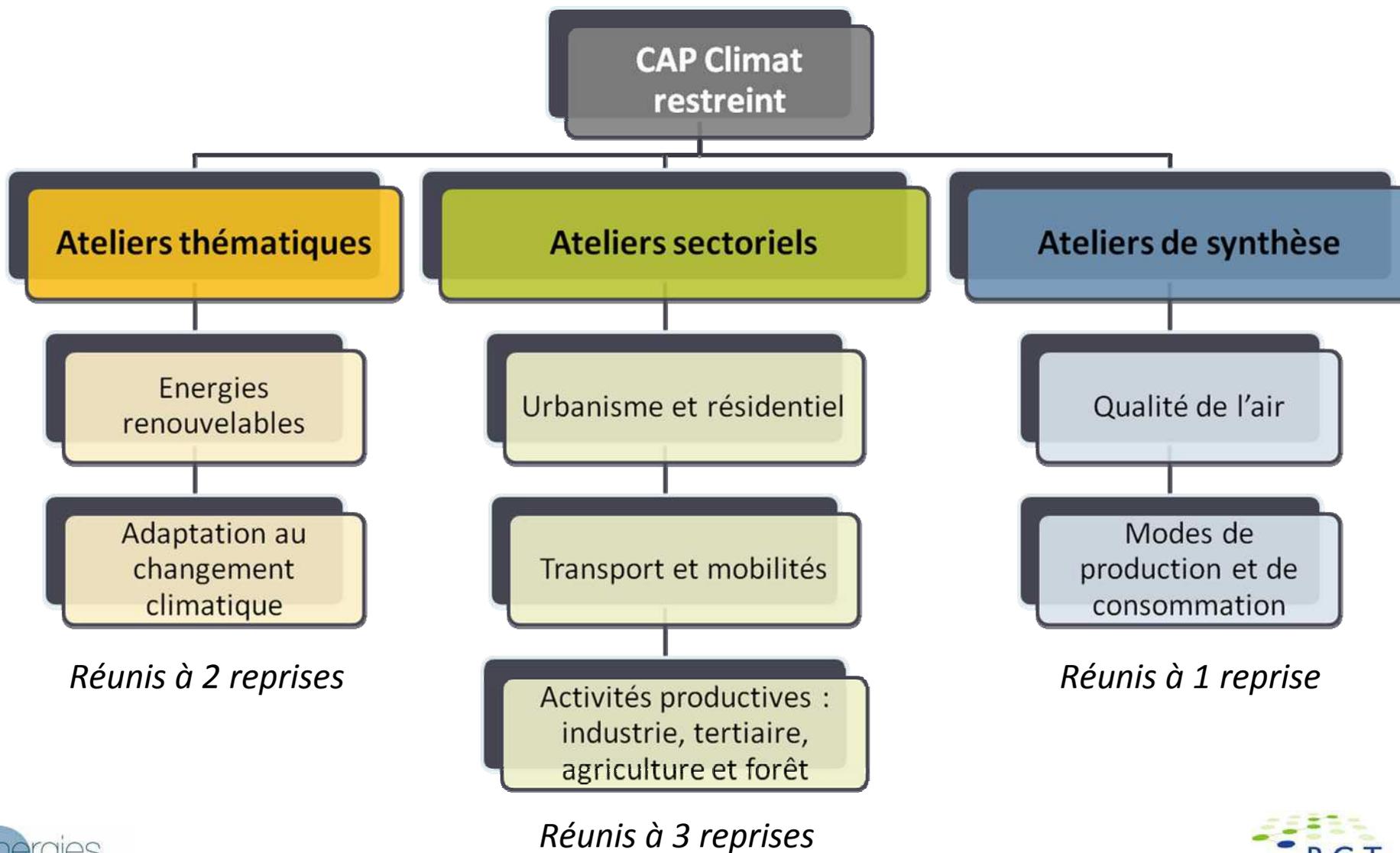
16h30 : Les principales orientations retenues dans le scénario Objectifs Grenelle

17h30 : Rappel des prochaines échéances / Conclusion

Mot de bienvenue

Point d'avancement Déroulé de la démarche

Rappel : les ateliers réunis



Bilan des précédents temps de concertation

Fin janvier / début février 2011 : 1^{ère} série d'ateliers

- Présentation des premiers éléments de diagnostic et invitation à contribuer

Mars 2011 : 2^{ème} série d'ateliers

- Débat sur les objectifs et les grandes orientations à horizon 2020 et 2050

Avril 2011 : Comité Territorial

- Expression des acteurs territoriaux sur les objectifs et grandes orientations

En moyenne 40 à 70 participants par atelier : représentants des collectivités, associations, institutions, organismes socioprofessionnels...

De nombreuses contributions durant les ateliers et à leur issue, par écrit

Toutes ces contributions sont prises en compte, et nombre d'entre elles ont déjà fait évoluer le contenu des travaux en cours.

Ce qui a été produit

Un diagnostic partagé

- Énergie, GES, pollutions atmosphériques, vulnérabilité

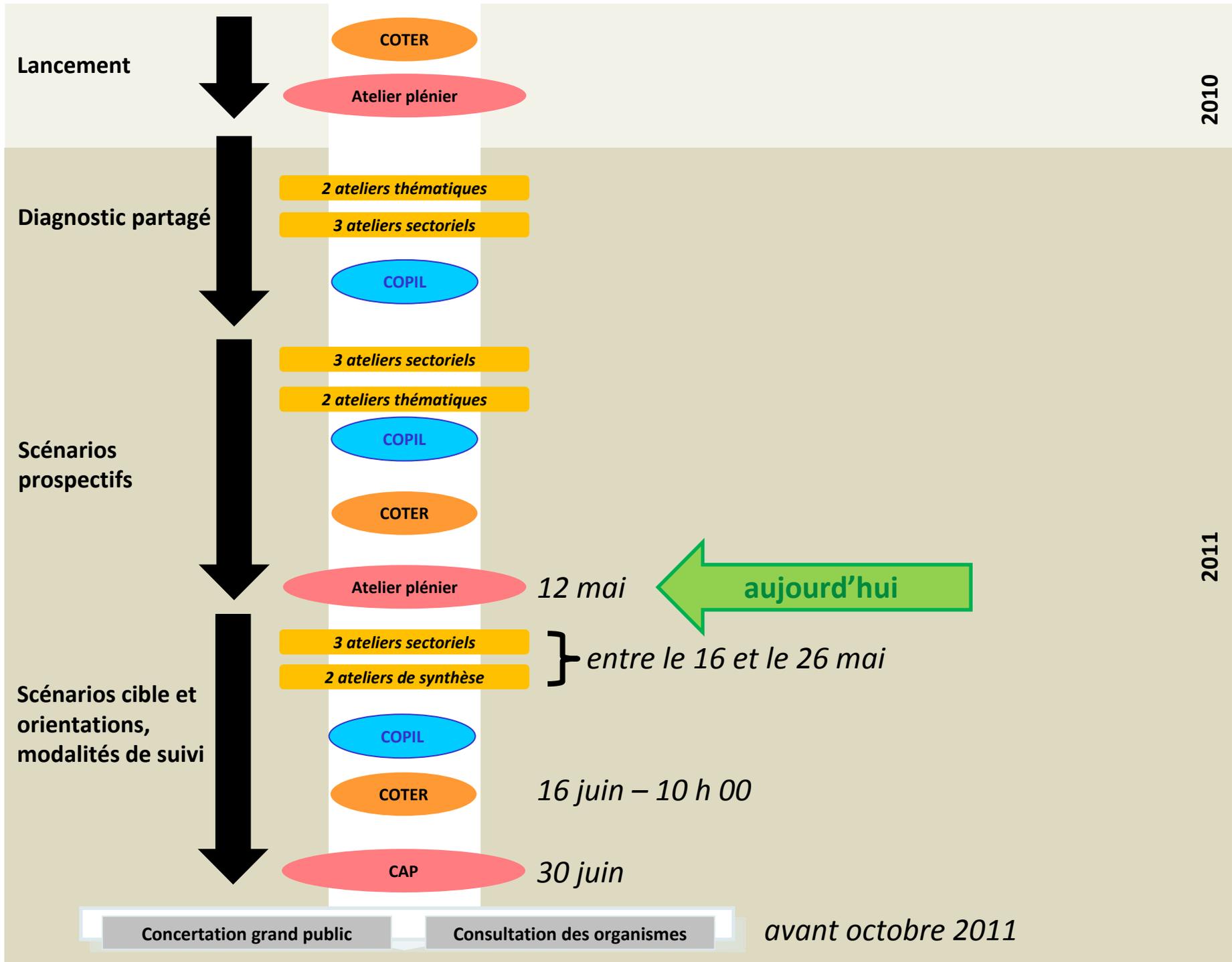
3 scénarios prospectifs

- Alimentation du débat sur les objectifs et grandes orientations

Un consensus sur la contribution du NPdC aux objectifs nationaux

Une proposition de traduction en objectifs et grandes orientations

Une annexe éolienne quasi finalisée



Où en sommes nous et où aller ?

Quels objectifs doit viser le SRCAE du Nord-Pas-de-Calais ?

Les objectifs définis par le SRCAE du Nord-Pas-de-Calais devront exprimer la contribution de la région à l'atteinte **des objectifs que la France s'est d'ores et déjà fixés** en matière :

*de consommation énergétique
d'émissions de gaz à effet de serre (GES)
de valorisation d'énergies renouvelables*



**Le 3 × 20
et le Facteur 4**

Pas d'objectifs spécifiques d'adaptation au changement climatique.

Le SRCAE construira :

- un socle de scénarios et d'indicateurs climatiques régionalisés
- une évaluation des vulnérabilités incontournables des territoires de la région et les pistes possibles pour s'y adapter

de qualité de l'air



**Normes de qualité de
l'air, dont Plan
particules**

Comment décliner ces objectifs nationaux en objectifs régionaux ?

Un enjeu important sur le plan **méthodologique** et en termes d'**ambition**, qui appelle à des parti-pris...

... dont le contenu a été validé par les instances de décisions techniques et politiques du SRCAE Nord-Pas-de-Calais

Les objectifs affichés dans le SRCAE du NPDC :

- ✦ *constitueront un minimum*
- ✦ *devront pouvoir être atteints*
- ✦ *doivent a minima être comparables à l'intensité d'effort au niveau national*
- ✦ *peuvent être supérieurs aux objectifs nationaux*

Le diagnostic : Consommations énergétiques

Une région fortement consommatrice

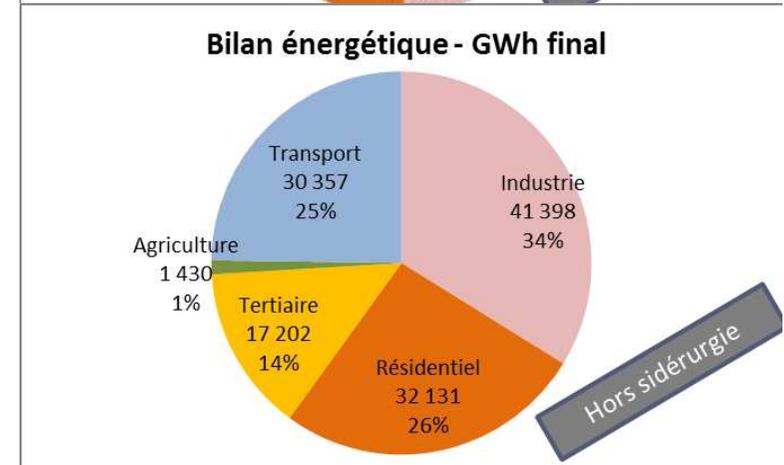
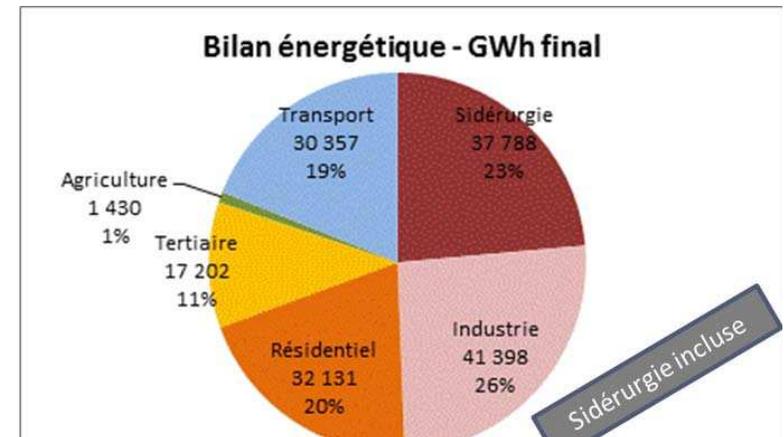
- 160 Twh (14 Mtep)
- 3^o région de France sur conso
- 8% de la conso nationale pour 6,6% de la population

Un particularisme industriel

- Place importante de la sidérurgie
- Part importante des autres industries

Une faible contribution ENR

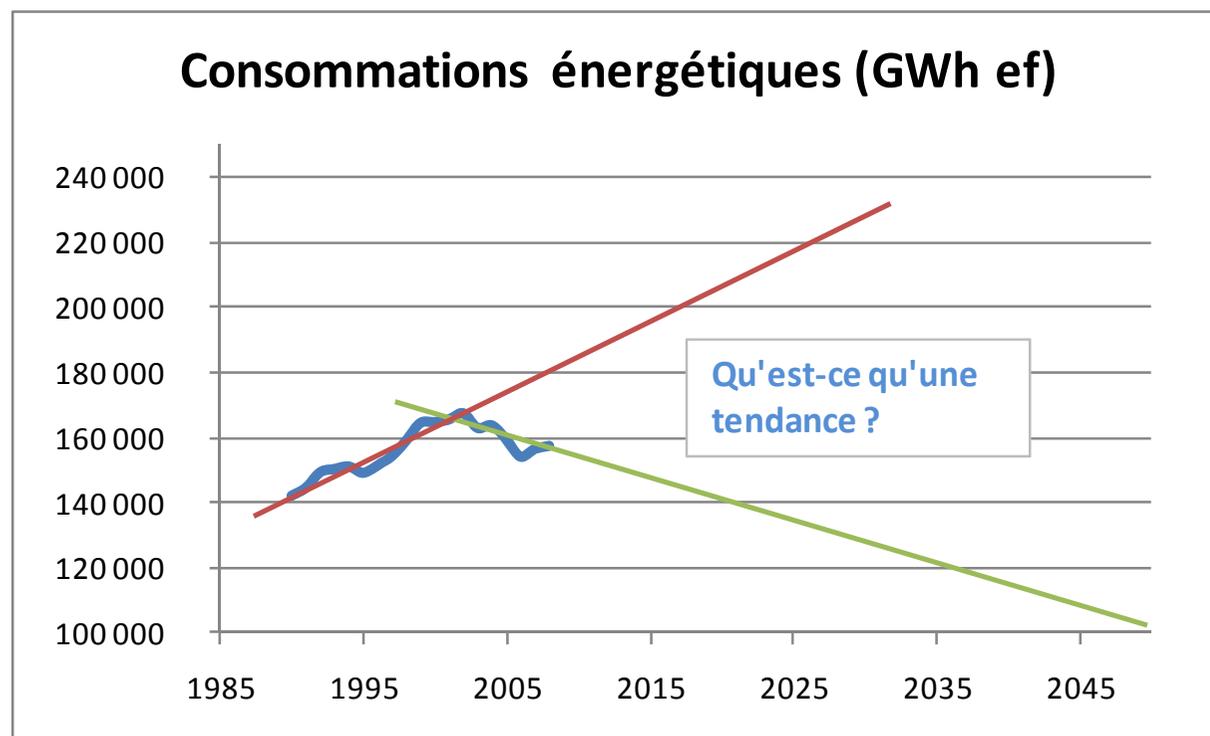
- Au total : 3% des consommations énergétiques régionales
- Une faible diffusion dans les foyers (bois, solaire)
- Une production électrique par valorisation ENR portée en très grande majorité par l'éolien, mais encore modeste



Le 3 × 20 en Nord-Pas-de-Calais

Consommations énergétiques

NATIONAL : Gain de 20 % d'efficacité énergétique par rapport au scénario tendanciel en 2020



Plusieurs scénarios tendanciels sont possibles en région...



Orientation SRCAE NPDC : viser une réduction de 20%, d'ici 2020, des consommations énergétiques finales par rapport à celles constatées en 2005

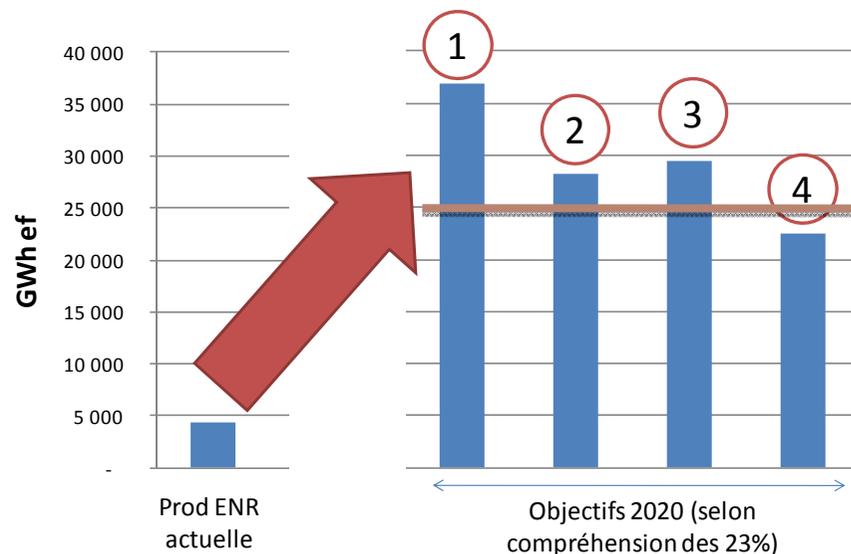
Le 3 × 20 en Nord-Pas-de-Calais

Énergies renouvelables

NATIONAL : 23 % d'énergies renouvelables dans la consommation d'énergie, soit une multiplication par 2 de la production actuelle

Mais plusieurs hypothèses sont envisageables en région :

- ✓ Intégrer le secteur de l'industrie sidérurgique **OU** pas ?
- ✓ Intégrer l'atteinte de l'objectif de réduction de 20% des consommations d'énergie **OU** pas ?



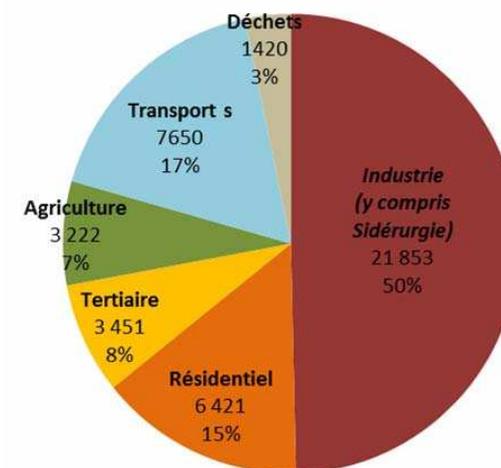
Orientation SRCAE NPDC : Viser un effort de développement notoirement supérieur à la croissance nationale
Atteindre au minimum une multiplication par 3 des valorisations ENR avant 2020

- | | | | |
|---|---------------------------------|---|---------------------------------|
| 1 | Avec sidérurgie / Sans les -20% | 3 | Sans sidérurgie / Sans les -20% |
| 2 | Avec sidérurgie / Avec les -20% | 4 | Sans sidérurgie / Avec les -20% |

Le diagnostic : Émissions de GES

Un mix énergétique très carboné

- Très forte présence de combustibles fossiles dans la consommation énergétique
- Une structure de bilan très proche de la répartition des consommations énergétiques
- Prépondérance de l'industrie, renforcée par la forte utilisation de combustibles minéraux solides



Des émissions agricoles non énergétiques

- Une place limitée pour ce secteur (à comparer aux 20% à l'échelle nationale)
- Des émissions principalement dues à l'élevage et aux pratiques de fertilisation

Le 3 × 20 en Nord-Pas-de-Calais

Émissions de GES

NATIONAL : 14 % de réduction des émissions de GES hors Système communautaire d'échange de quotas d'émissions

L'exercice de scénarisation que nous réalisons dans le cadre de l'élaboration du SRCAE prend en compte l'ensemble des secteurs, y compris ceux sous mis au SCEQE (hors aviation).

Orientation SRCAE NPDC : viser une réduction des émissions de gaz à effet de serre de 20% entre 2005 et 2020

Le Facteur 4 en Nord-Pas-de-Calais

Émissions de GES

NATIONAL : - 75% d'émissions de GES à horizon 2050 par rapport aux émissions de 1990

Orientation SRCAE NPDC : application mécanique de l'objectif à l'ensemble des émissions de GES du Nord-Pas-de-Calais par rapport aux émissions de 2005

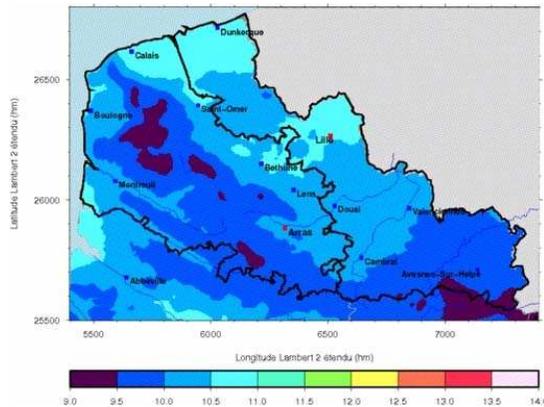
5 raisons pour ce parti-pris :

- ✓ *pour éviter d'avoir plusieurs dates de références*
- ✓ *en conformité avec le Guide d'élaboration des SRCAE*
- ✓ *le niveau d'émissions est le même entre 1990 et 2005*
- ✓ *les PCET n'ont pas accès aux données de 1990 mais seulement à celles de 2005*
- ✓ *débat à l'échelle nationale sur la pertinence de conserver 1990*

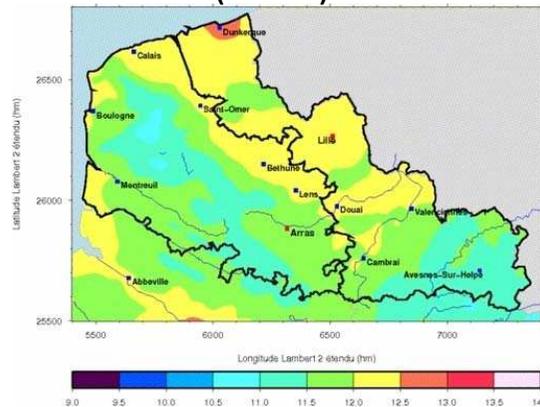
Le diagnostic : Changement climatique

Des évolutions des **aléas climatiques** potentiellement conséquents

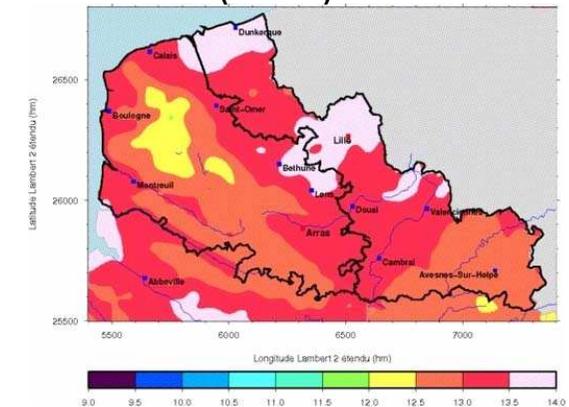
Climat actuel



Climat 2050
(+ 2 °C)



Climat 2080
(+ 3 °C)



Moyenne annuelle des températures en région Nord-Pas-de-Calais aujourd'hui, en 2050 et en 2080 selon le scénario pessimiste A2

6 vulnérabilités principales :

- La vulnérabilité des côtes aux aléas de **submersion marine et d'érosion**
- L'accroissement de la vulnérabilité du **territoire des waterings** aux inondations continentales du fait de **l'aléa montée du niveau de la mer**
- La vulnérabilité des populations en milieux urbains aux aléas de **chaleur extrême**
- La vulnérabilité à la **diminution et la dégradation de la ressource en eau**
- La vulnérabilité des **écosystèmes** aux changements climatiques : forêts, zones humides
- Une vulnérabilité accentuée au **retrait/gonflement des argiles**

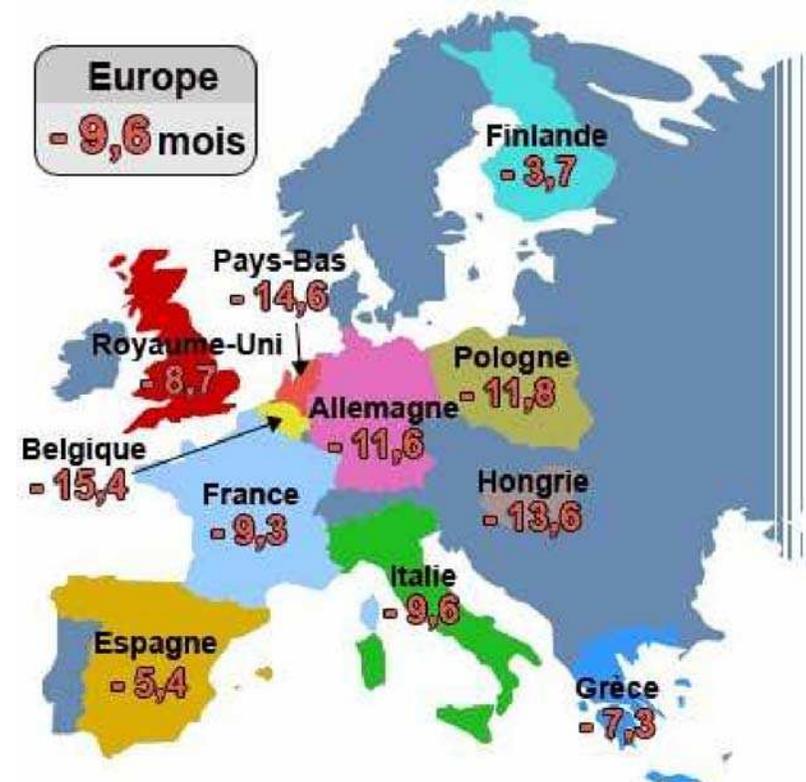
Le diagnostic : Qualité de l'air (1)

Qualité de l'air = fort enjeu de santé publique

- Lien entre qualité de l'air et réduction de la durée de vie des populations est établi
- Rôle important des particules fines : PM10 et PM2,5

Quelle politique de prévention ?

- Pas de seuil identifié en-dessous duquel aucun effet
- Ne pas gérer que les pics
- Chercher à réduire globalement les niveaux moyens d'exposition
- Agir directement sur les sources d'émissions de polluants atmosphériques



Le diagnostic : Qualité de l'air (2)

Dioxyde de soufre (SO₂)

- Nette baisse des concentrations en 10 ans
- Des émissions ponctuelles par industries à traiter

Les oxydes d'azote

- Relative stabilité des concentrations en NO₂
- Sévérisation progressive des normes provoque un risque fort de dépassement en proximité de trafic => nécessité d'agir

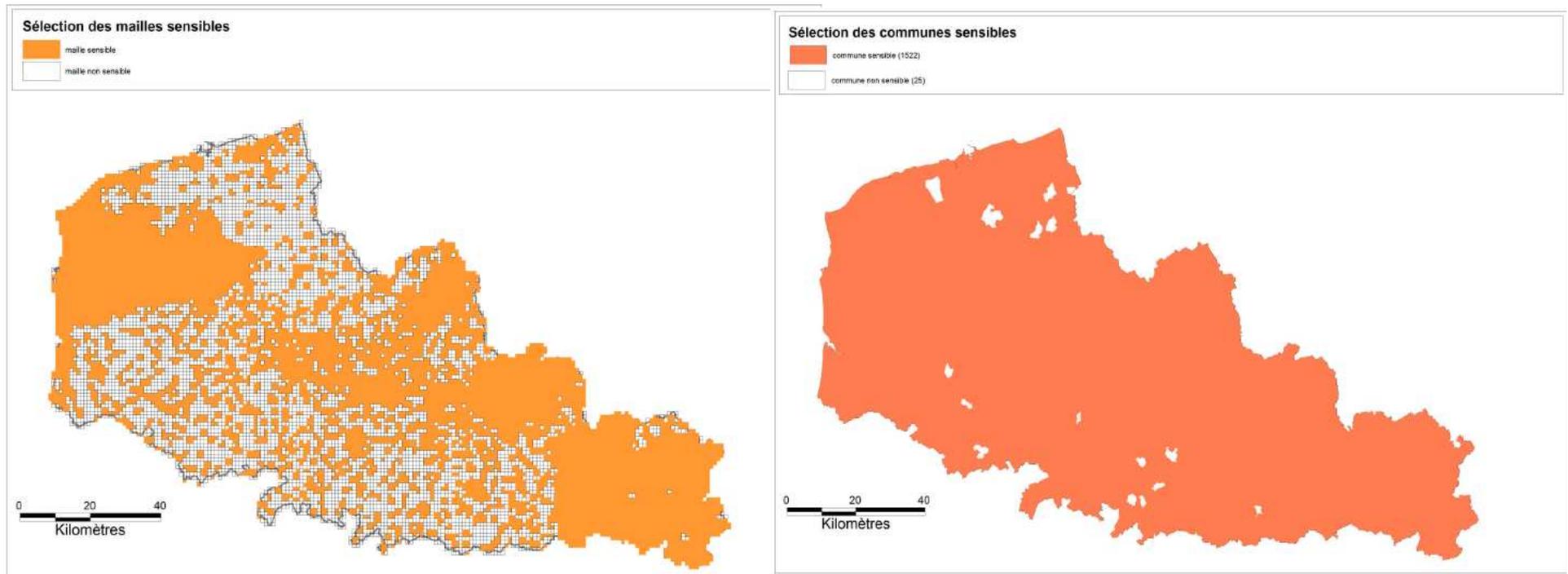
Les particules

- Valeurs réglementaires PM₁₀ très régulièrement dépassées en NPdC depuis 2007
- Place la France en infraction à la législation européenne
- Action obligatoire

Le diagnostic : Qualité de l'air (3)

Zones sensibles à la qualité de l'air

- But : déterminer les zones où agir prioritairement
- Constat : tout le territoire régional est concerné



Le diagnostic : Qualité de l'air (4)

D'où proviennent les émissions de polluants ?

Les oxydes d'azote

- En très grande majorité : transport routier et industrie
- C'est un polluant de proximité : problème de congestion sur axes routiers en zone dense

Les particules

- Densité démographique de la région => rend problématiques les émissions des systèmes de chauffage, notamment au bois
- Réseau routier dense et diésélisation du parc
- Industrie lourde : rôle important de Mittal (47% des poussières en 2006)
- Pollutions transfrontalières : situation géographique particulière du Nord-Pas-de-Calais

Les normes qualité de l'air, dont le Plan particules en Nord-Pas-de-Calais

Objectifs visés par le SRCAE NPDC :

Réduire les émissions des polluants atmosphériques dont les normes sont régulièrement dépassées, ou tangentées : NOx et Particules

(Objectif spécifique sur particules) : - 30% d'émissions de PM2,5 en 2015 (référence 2008)

Renforcer la connaissance des sources d'émissions, la précision et l'exhaustivité des mesures de la pollution atmosphérique

Rédaction d'orientations spécifiques dans les zones sensibles visant à atteindre les normes réglementaires

Pour l'exercice de scénarisation : choix des polluants les plus pertinents les poussières, les oxydes d'azote (NOx)

(Exercice de scénarisation en collaboration avec ATMO NPDC)

Quels sont les grands enjeux sectoriels ?

Les enjeux régionaux : Transports et mobilité

Transport de personnes :

Un poids régional inférieur à la moyenne nationale

- *urbanisation + développement des TC*

Enjeu = réduire la place de la voiture individuelle

- *65% des km parcourus*
- *90% des consommations énergétiques et émissions de GES*
- *élément favorisant les pics de pollution atmosphérique (congestion)*

Un fort élément de précarisation des populations sans solution alternative

Deux typologies de déplacements à traiter en priorité :

- *déplacements pendulaires radiaux*
- *déplacements intra-urbains de courte distance (<3km)*

Transports de marchandises :

Un secteur fortement émetteur et en croissance (croissance des flux)

Des impacts énergie/GES principalement dus aux camions

Deux questions à distinguer :

- *la croissance des flux est-elle inexorable ?*
- *comment favoriser les alternatives au transport routier ?*

Les enjeux régionaux : Transports et mobilité

Secteur clé de la qualité de l'air sur les polluants prioritaires

Contribution importante aux concentrations de NOx et de poussières dans l'air

Lien SRCAE/PRQA avec les PDU institué par la loi sur l'air et le renouvellement urbain (LAURE)

Objectifs de réduction des émissions tenant compte des évolutions technologiques qui devront permettre au PDU d'agir dans un cadre clair

Directive sur l'air qui prévoit un certain nombre d'orientations à examiner sur le secteur du transport (taxation en fonction de la congestion de la circulation, adoption de tarifs de stationnement différenciés et autres incitations économiques, établissement de «zones à faibles émissions»)

Les enjeux régionaux : Résidentiel et urbanisme

Une dynamique urbaine à enrayer :

Un phénomène de périurbanisation important

- *consommation d'espace : concurrence des sols*
- *allongement des portées des déplacements*
- *favorisation de la voiture particulière*

Des logements à réhabiliter :

Enjeu prioritaire autour des logements existants

Deux leviers à actionner simultanément (ou successivement) :

- *réhabilitation du bâti pour baisse des besoins énergétiques*
- *modification du mix pour s'affranchir des énergies fossiles*

Enjeux sociaux prépondérants :

- *lutte contre la précarité énergétique*
- *emplois et développement économique autour du chantier de réhab*

Les enjeux régionaux : Résidentiel et urbanisme

Énergie / GES / air : des actions gagnant/gagnant

Les économies d'énergie : clé de l'intervention dans ce secteur

- *réduction des consommations et de toutes les émissions*
- *attention à la qualité de l'air intérieur => ventilation*

Levier important : le renouvellement des systèmes

- *amélioration des performances*
- *réduction des émissions poussières, COV...*
- *un risque sur les NOx*

Levier de la mutualisation et des réseaux de chaleur

Un point de vigilance : le bois domestique

Situation critique sur les particules

- *ne pas aggraver les phénomènes actuels*
- *réduire les émissions du secteur résidentiel*

Les enjeux régionaux : Tertiaire

Le poids des consommations énergétiques :

Enjeu autour de la réhabilitation du bâti et amélioration des systèmes de chauffage (mais moins prépondérant que pour le résidentiel)

Enjeu particulier autour de la réduction du recours au fioul

Limiter la croissance des consommations électriques

Quelle logique urbaine ?

Un secteur à dynamique de construction plus forte que pour le résidentiel

- *enjeu de respect des réglementations thermiques*
- *enjeu de localisation des futurs lieux de travail et d'activité, loisirs...*
 - *lutte contre l'étalement*
 - *favorisation de la mixité fonctionnelle*

Les enjeux régionaux : Tertiaire

Secteur où d'importantes économies d'énergies sont réalisables à l'image du résidentiel

- permettant de tabler sur une réduction importante des émissions dans l'air de ce secteur (notamment COV et poussières)
- levier important et spécifique : passage généralisé des systèmes de chauffage au fuel à un autre système plus économe et moins polluant

Les enjeux régionaux : Industrie

Un enjeu économique et social :

Réduire la vulnérabilité du secteur vis-à-vis de ses consommations énergétiques
Sauvegarder une industrie sidérurgique en l'orientant vers procédés peu émissifs

L'imbrication des industries dans leur territoire :

Valoriser l'énergie fatale des industries

- *valorisation sous-produit industriel*
- *aide à la sortie des énergies fossiles*
- *aide à la structuration de réseaux de chaleur*

Les enjeux régionaux : Industrie

Second secteur clé de la qualité de l'air sur les polluants prioritaires NOx et PM10

- contributions importantes aux concentrations de NOx et de poussières dans l'air
- leviers principaux sont réglementaires via l'application des directives
 - sur les émissions industrielles (IPPC) et la mise en place des meilleurs techniques disponibles à un coût acceptable sur les installations existantes
 - sur les quotas d'émissions (SCEQE) qui vont entraîner des évolutions sur les émissions de GES mais aussi de polluants atmosphériques

Les enjeux régionaux : Agriculture

Favoriser les changements de pratique :

Baisse des quantités d'engrais azoté utilisées

Réduction des consommations de phytosanitaires

Conversion vers des pratiques simplifiées : baisse des consommations de combustible par les engins agricoles

Développer les énergies renouvelables :

Offrir une solution à la gestion des effluents d'élevage tout en les valorisant

Développer les « filières courtes » de valorisation de la biomasse

Rester attentifs aux problèmes de concurrence des sols posés par les agro carburants

Faire face à la concurrence des sols :

Faire face à la perte tendancielle de SAU au profit de l'urbanisation

Porter le projet régional de développement des superficies forestières

Les enjeux régionaux : Agriculture

Secteur où la connaissance des émissions est à développer

- convergence des réglementations sur les rejets dans l'eau (directive nitrate, programme PMPOA, programme zones vulnérables...)
- contribution potentiellement non négligeable en termes de particules (érosion des sols par le vent)

Les enjeux régionaux : Energies renouvelables et de récupération

Une situation initiale en retrait :

Environ 3% des consommations du territoire

Pas de grands gisements exploités actuellement

- *pas de gisements hydrauliques importants*

- *un faible gisement forestier => 4% de bois dans chauffage domestique*

Un développement éolien porté par un seul des deux départements

Des potentialités à faire fructifier :

Un gisement éolien important à exploiter dans un cadre planifié

Une spécificité à exploiter : forte présence industrielle avec potentialités de valorisation d'énergie fatale

Un potentiel géothermique à mieux appréhender, puis à valoriser

**Quel est le chemin à parcourir pour
atteindre les objectifs
du SRCAE Nord-Pas-de-Calais ?**

Un exercice de scénarisation pour se donner des points de repères

**Scénario
Pré-Grenelle**

Une évolution sans les mesures du Grenelle de l'Environnement

**Mesures
Grenelle**

L'évolution prévisible dans un contexte de mise en œuvre des mesures nationales du Grenelle et des directives européennes.

**Objectifs
Grenelle**

L'évolution prévisible dans le cadre d'une mise en œuvre des mesures du Grenelle, des directives européennes et d'un ensemble de mesures techniques et organisationnelles visant une perspective 3 × 20 et Facteur 4 en région

L'impact des politiques d'adaptation au changement climatique et la scénarisation de l'évolution de la qualité de l'air ne sont pas encore intégrés à ces scénarios, mais le seront.

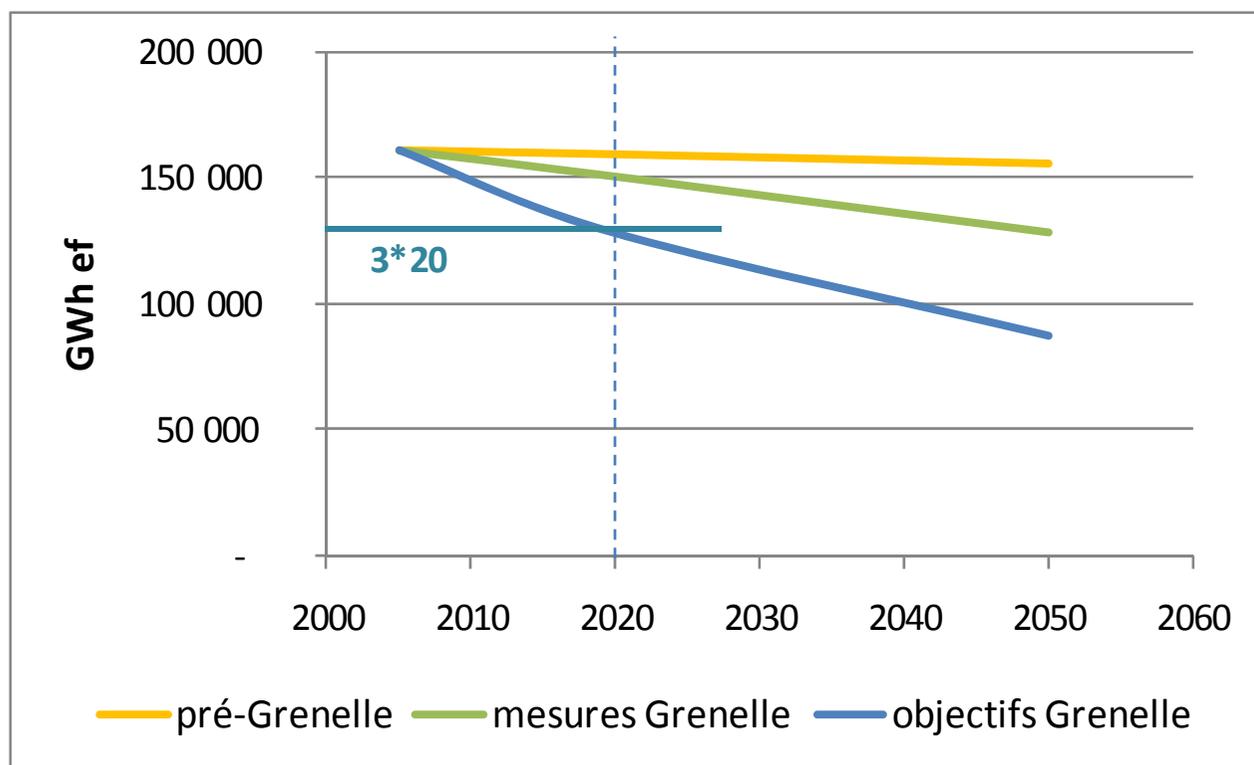
Les constats clés : consommations d'énergie

Mesures Grenelle

La mise en œuvre des mesures nationales du Grenelle de l'Environnement, telles que traduites aujourd'hui dans les faits, **ne permet pas l'atteinte de l'objectif de 20% d'économie d'énergie.**

Objectifs Grenelle

L'ambition portée par le scénario **Objectifs Grenelle** s'inscrit pour sa part dans une perspective 3x20 : - 20% de conso énergétique en 2020



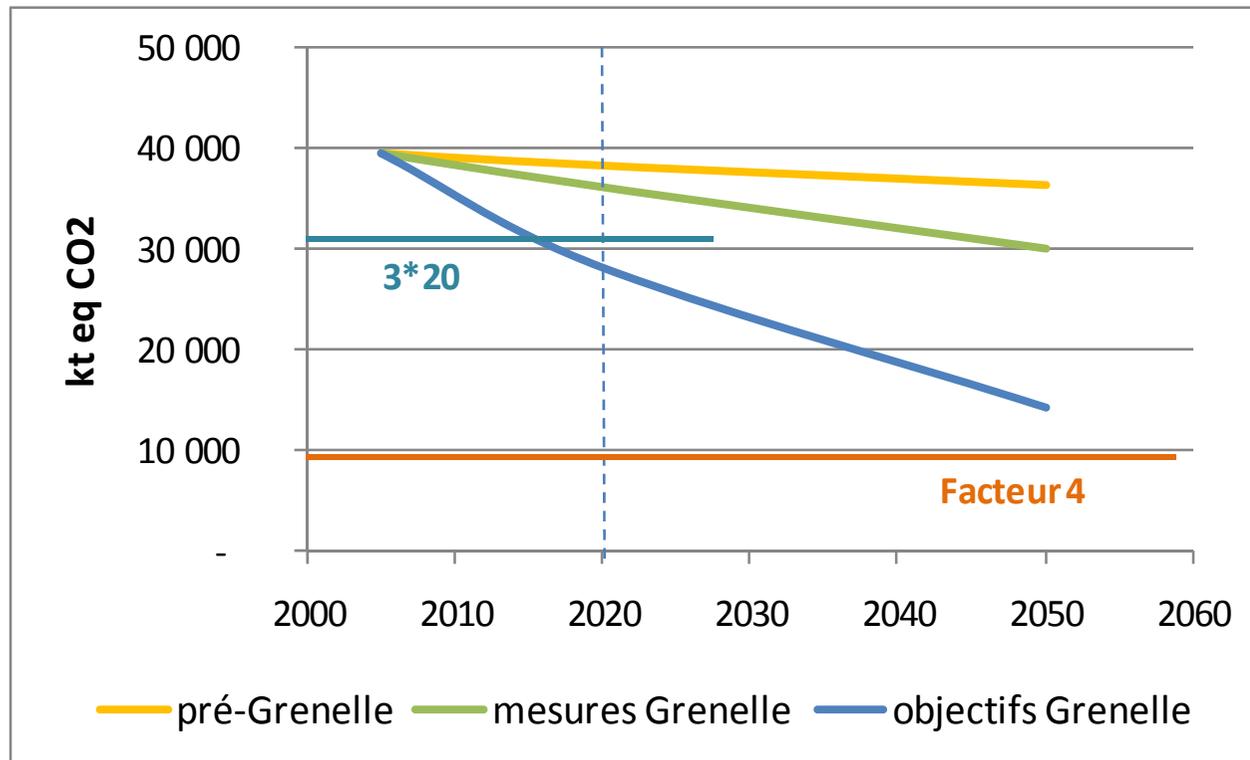
Les constats clés : émissions de GES

Mesures Grenelle

Pas d'atteinte du 3 × 20 (-20% GES en 2020) ni du Facteur 4 (-75% GES en 2050)

Objectifs Grenelle

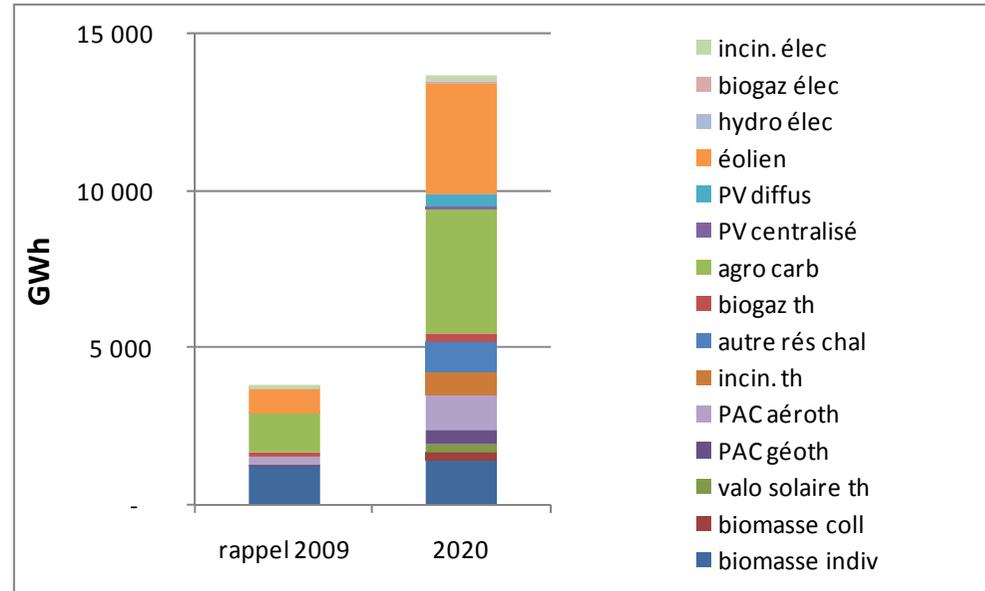
L'objectif de 20% de réduction des émissions de GES est atteint.



Les **objectifs du Facteur 4** restent pour l'instant très difficilement atteignables, même dans une perspective d'action volontaire ou l'on atteint une réduction de 60%.

Les constats clés : production d'énergies renouvelables

Part ENR dans conso	Sur conso totale	Hors sidérurgie
Situation 2009	2.8%	3.6%
Prospective 2020	11%	14%



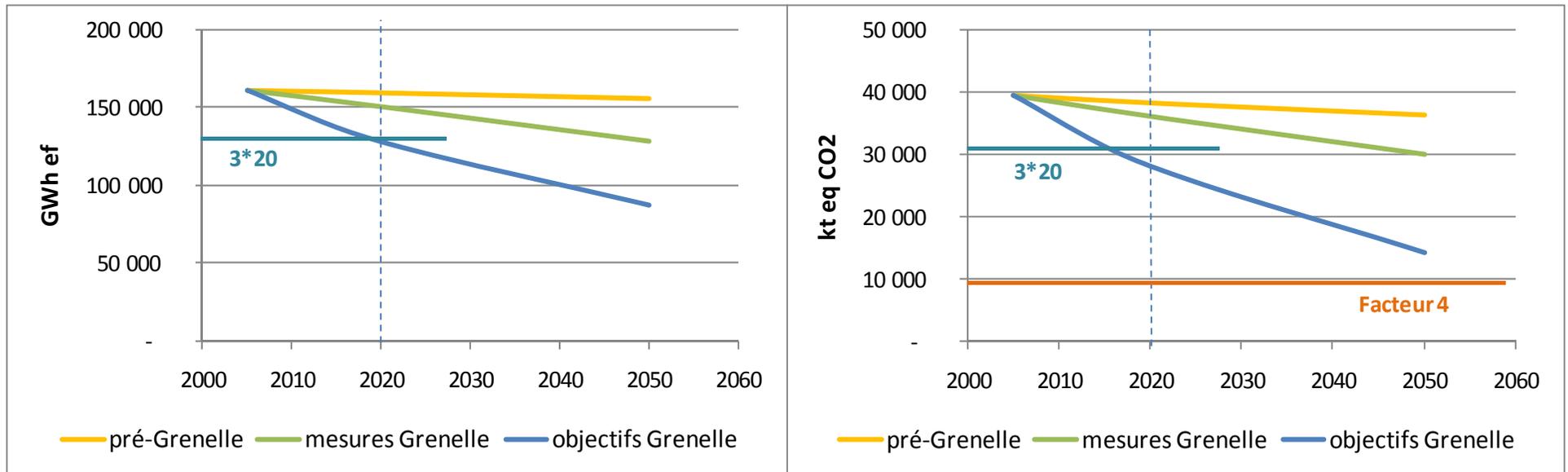
Avec une multiplication par 4 de la production actuelle d'ENR (scénario objectifs Grenelle), la « barre » des 23% d'ENR dans le mix énergétique n'est pas atteinte.

La région part d'une situation existante sensiblement en retrait au regard de la moyenne nationale (11% en 2008)

(hors agrocarburants porté au niveau national) Effort principalement porté par : éolien, PAC aérothermiques (Air/Eau et non pas Air/Air), nouveaux réseaux de chaleur (Énergies fatales et ENR)

Des marges de manœuvre sur énergies marines, mais hors périmètre SRCAE

Quelles conclusions en tirer ?

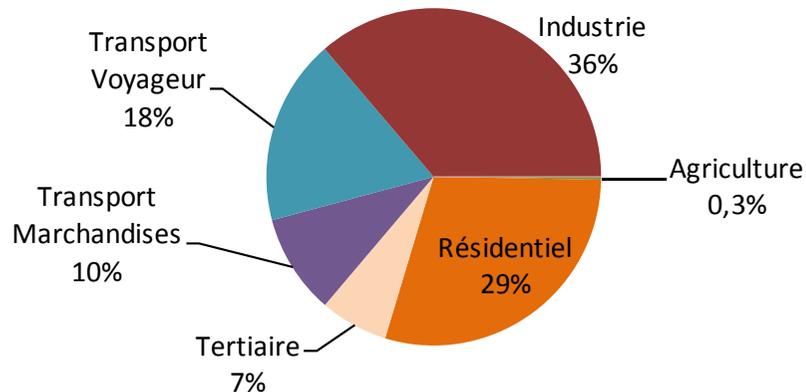


Il faut chercher à réaliser le scénario « objectifs Grenelle » afin de permettre au Nord-Pas-de-Calais de tenir toute sa place dans l'atteinte des objectifs nationaux.

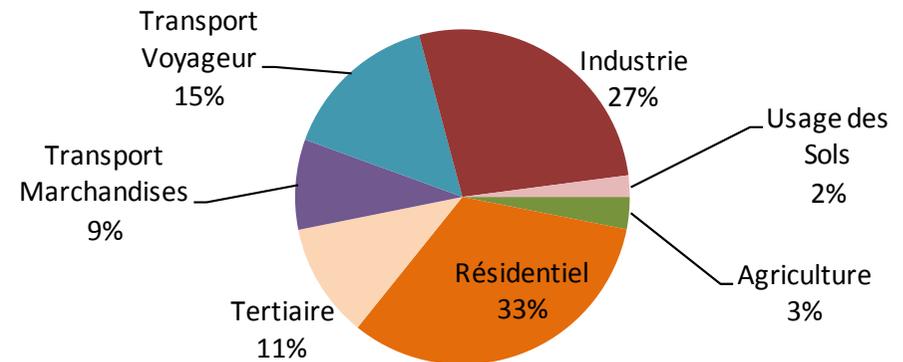
Ce choix implique la mise en œuvre de mesures supplémentaires par rapport aux politiques existantes

Quelles conclusions en tirer ?

Scenario "objectifs Grenelle"
Contribution des secteurs
à la baisse de conso énergétique



Scenario "objectifs Grenelle"
Contribution des secteurs
à la baisse d'émissions de GES



Energie ou GES : fortes contributions attendues des secteurs industriel et résidentiel

Les autres secteurs devront être mis à contribution à hauteur de ce qu'ils représentent dans les bilans régionaux

Quelles orientations inscrire dans le schéma pour préfigurer la réalisation du scénario « Objectifs Grenelle » ?

Orientations

Qu'est-ce qu'une orientation ?

- Un point clé dans la réalisation du scénario
« Objectifs Grenelle »
- Un élément tangible, utilisable par les territoires pour les déclinaisons futures dans les documents de planification (PCET, PLU, PDU, SCOT...)
- Une proposition de traduction opérationnelle des orientations sous forme « boîte à outils »
(en discussion dans ateliers V3)

Orientations

Débat :

- *Les orientations vous semblent-elles pertinentes ?*
- *Les orientations vous semblent-elles réalistes ?*
- *Quelle formulation pour les orientations ?*

Orientations

Résidentiel et urbanisme

Freiner l'étalement urbain en divisant par 2 les dynamiques actuelles d'extension des terres artificialisées (+4% en 2020; +12% en 2050)

S'assurer du bon respect des futures réglementations thermiques sur les logements neufs

Achever la réhabilitation des logements antérieurs à 1975 sous 20 ans. Viser un rythme de réhabilitation de 60 000 logements par an jusqu'en 2030, et viser une qualité optimale des gestes entrepris (division par 2 des besoins de chauffage en moyenne)

Disparition du fioul et du charbon à l'horizon 2020

Stabiliser les consommations domestiques de bois tout en faisant passer la part de marché de cette énergie de 4% en 2005 à 8% en 2020 et 20% en 2050

Développer fortement les réseaux de chaleur afin de permettre la valorisation des énergies renouvelables et de récupération, y compris en zones denses

Orientations

Transports de personnes

Stopper l'étalement urbain et limiter les croissances de population aux zones les plus densément peuplées

Par une planification urbaine maîtrisée, développer une forte mixité fonctionnelle et ainsi chercher à réduire les portées de déplacement (-35% sur les motifs loisirs et achats, -25% sur le motif travail, à l'horizon 2050)

Développer les modes doux pour que marche à pied et vélo représentent, à l'horizon 2050, la totalité des déplacements de moins de 1 km, les deux tiers des déplacements de 1 à 3 km, et le tiers des déplacements de 3 à 5 km

Mener une politique volontariste de développement de l'usage des transports en commun afin de le faire croître de 50% d'ici 2020, et de permettre un doublement avant 2050

Orientations

Transports de marchandises

Viser une relocalisation des productions alimentaires (brutes et transformées) permettant de substituer 5% des approvisionnements extra-régionaux par des approvisionnements régionaux en 2020. Chercher à amener ce chiffre à 15% en 2050

Profiter de la mise en œuvre du Canal Seine Nord pour opérer un transfert de fret depuis la route vers les transports fluviaux

Développer le transport de marchandises par rail en visant une augmentation de la part modale du fer de 15% à l'horizon 2020 et de 40% à l'horizon 2050

Chercher à mettre en œuvre une politique de desserte urbaine par « modes doux » permettant une baisse de 15% d'ici 2020 des flux de marchandises par camions de moins de 3,5t

Orientations

Tertiaire

S'assurer du réel respect des réglementations thermiques à venir

Intégrer les nouvelles constructions tertiaires dans une politique urbaine maîtrisée permettant d'éviter l'étalement urbain et de favoriser le développement de réseaux de chaleur desservant des bâtiments résidentiels et tertiaires (anciens et neufs)

Engager un plan de réhabilitation thermique du parc tertiaire visant l'achèvement de 25% de ce parc d'ici 2020

Faire disparaître l'usage du fioul d'ici 20 ans

Développer fortement les systèmes solaires pour la production d'ECS dans les branches Santé, Cafés-Hôtels-Restaurants, Habitat communautaire

Orientations

Industrie

SIDERURGIE :

Accentuer l'orientation de l'industrie sidérurgique vers la production d'acier à partir de matières recyclées : passage de la proportion acier primaire / acier recyclé de 35/65 actuellement à 30/70 en 2020, puis 20/80 en 2050

Accompagner l'amélioration de l'efficacité énergétique des procédés de l'industrie sidérurgique

Chercher à développer la substitution du coke par le coke de bois, et tester la faisabilité de la capture/séquestration du carbone

RESTE DE L'INDUSTRIE :

Accompagner les efforts d'amélioration de l'efficacité énergétique

Veiller à l'emploi des meilleures technologies disponibles pour une réduction des émissions atmosphériques de polluants pour une révision d'autorisation d'exploiter ou pour les nouvelles demandes d'autorisations

Orientations

Agriculture

Viser une conversion régulière (environ 1% par an) de terres arables aux techniques culturales simplifiées afin de permettre une réduction de consommation énergétique des machines agricoles

Réduire de 15% l'apport azoté avant 2020, puis de 30% supplémentaires entre 2020 et 2050

Substituer 10% des apports minéraux par des apports organiques à l'horizon 2020, et porter ce chiffre à 30% avant 2050.

Mettre en place un plan de maîtrise de la demande d'énergie spécifique aux bâtiments agricoles

Favoriser le développement des unités de méthanisation agricole

Orientations

ENR centralisées

RESEAUX CHALEUR :

Favoriser le développement des réseaux de chaleur en initiant notamment un plan de développement régional des réseaux de chaleur

SCHEMA REGIONAL EOLIEN (ANNEXE SRCAE) :

Atteindre, d'ici 2020, 1 400 MW de puissance éolienne installée sur le territoire en intégrant :

- les spécificités industrielles et urbanistiques (forte densité de population) de la région
- une analyse des enjeux environnementaux et de leur sensibilité

Des orientations stratégiques régionales guideront ces principes (densification, ponctuation, respiration...)

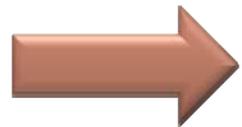
PHOTOVOLTAIQUE :

Définir une politique prioritaire de développement du PV sur toitures permettant d'atteindre, d'ici 2020, 100 MW sur les maisons individuelles et 380 MW sur les autres toitures

Le développement des centrales photovoltaïques au sol se fera dans le cadre de la préservation des enjeux environnementaux globaux. Valorisation d'espaces à faible valeur concurrentielle, et sans enjeu naturel majeur (sites dégradés, imperméabilisés, anthropisés...). Pertinence particulière des installations venant ajouter un usage à l'exploitation existante de la surface (ombrières de zones de stationnement...)

=> Objectif de 80 MW d'ici 2020

Pour mémoire : comment contribuer à l'issue de l'atelier ?



Une plate-forme collaborative pour accéder aux documents présentés en séance :

<http://www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr/?-SRCAE>



La possibilité d'adresser vos remarques et compléments par mail à

srcae.dreal-npdc@developpement-durable.gouv.fr

srcae.environnement@nordpasdecalais.fr



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement

A D E M E



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie



RÉGION
Nord-Pas de Calais

Merci pour votre participation

